

30.08.2012 - 15:00 Uhr

L'Union des villes suisses adopte le Projet de territoire suisse à l'unanimité

Berne (ots) -

Lors de son assemblée générale, qui s'est tenue à Berne, les délégués de l'Union des villes suisses ont adopté à l'unanimité le Projet de territoire Suisse, aide à l'orientation et outil de décision pour les activités territoriales de la Confédération, des cantons, des villes et des communes. Après les associations communales, il revient aux cantons et à la Confédération d'adopter le Projet de territoire Suisse, d'ici la fin de l'année.

«Nous n'avons pas une Suisse de rechange attendant à la cave d'être utilisée»: cette prise de conscience et le fait que le paysage continue à être bétonné en Suisse ont poussé le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), l'Association suisse des communes et l'Union des villes suisses à s'entendre sur le Projet de territoire Suisse. Les trois échelons étatiques ont élaboré ensemble, lors d'une procédure exemplaire basée sur le partenariat, un concept commun de développement territorial en Suisse.

Le Projet de territoire Suisse présente des stratégies qui permettront à notre pays de rester un espace à haute qualité de vie, de maintenir la force de son économie et de conserver des paysages intacts. Cela n'est possible que si l'urbanisation est mieux coordonnée avec les transports et les autres infrastructures et si elle vise, le plus possible, des zones déjà construites. C'est l'un des atouts des villes. Pour la première fois, les espaces fonctionnels au caractère spécifiquement urbain et leur poids économiques sont reconnus et mentionnés, dans le Projet de territoire Suisse. Le concept insiste aussi sur la nécessité de maintenir la diversité de notre pays.

Les délégués de l'Union des villes suisses ont adopté le Projet de territoire Suisse. Ils invitent désormais les membres de leur association à axer leur politique territoriale sur le Projet de territoire Suisse. Ce dernier doit en outre continuer à être développé de façon tripartite.

Contact:

Renate Amstutz
Directrice de l'Union des villes suisses
Tel.: +41/79/373'52'18

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100723966> abgerufen werden.